

MES INFOS *yélo* & RENSEIGNEMENTS



par téléphone au :

0 810 17 18 17 Service 0,06 € / min
+ prix appel



accueil physique :

Maison de la Mobilité
Place de Verdun La Rochelle



sur internet :

www.yelo-larochelle.fr



application *yélo*

Téléchargez votre application pour rester connecté ...



l'agglo la nuit

Yélo la nuit

Vous sortez ? En plus des lignes de bus de nuit, Yélo la nuit est la solution pour vos déplacements nocturnes.

Le principe

Déplacez-vous entre des arrêts du réseau Yélo les jeudis, vendredis, samedis et veilles de jours fériés de 21h à 6h sur l'ensemble des 28 communes de l'agglomération de La Rochelle.

Tarifs & accès au service

■ Accès au service sur présentation de la carte Yélo.

Avec un abonnement Yélo, l'accès au service est inclus.

Sans abonnement

20€ par an

Côté pratique : Vous avez la possibilité de vous abonner directement dans la voiture auprès du conducteur.

■ Et facturation d'un trajet en fonction de la zone tarifaire jusqu'à 3 personnes maximum :

8€ Zone 1

10€ Zone 2

12€ Zone 3

Voir délimitation des zones sur la carte au verso.

Fonctionnement de l'offre Yélo la nuit

 jours et horaires de circulation

Les jeudis, vendredis, samedis et veilles de jours fériés de 21h à 6h

 Réservation 20 min avant le déplacement

 Par téléphone au **05 46 55 59 91**

 jusqu'à 7 jours avant

 en ligne sur **www.yelo-larochelle.fr** ou via l'application **yélo**



Un chauffeur vient vous chercher.

Les trajets s'effectuent :

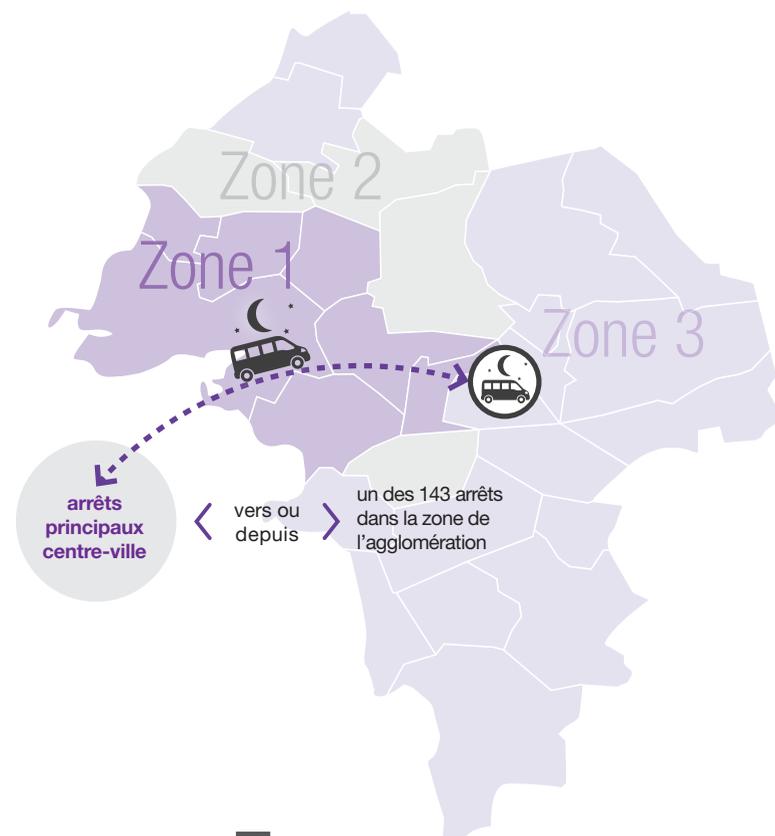
- Depuis La Rochelle centre-ville vers les communes de l'agglomération,
- ou depuis ces communes vers La Rochelle centre-ville.

➤ À La Rochelle centre-ville, choisissez l'un des **3 arrêts** Yélo la nuit :

- Place de Verdun
- Dames Blanches
- Motte Rouge/Porte Saint-Nicolas

Les 143 arrêts des différentes communes sont identifiés par un logo .

Rendez-vous sur **yelo-larochelle.fr** pour connaître leurs emplacements.



Votre chauffeur vous transporte en toute sécurité !



i

L'offre Yélo la nuit est aussi accessible aux personnes à mobilité réduite qui bénéficient du service ISIGO !